

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/13/2007

Date de révision : 02/13/2007

Nom commercial: **SILICONE REMOVER**

Numéro de la pièce:  
3 680 090

Version : 2.0



## SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : SILICONE REMOVER  
Numéro de la FDS : 888100004474  
Description d'utilisation du produit : Revêtements en phase solvant, Impressions  
Société : Peter Kwasny Inc.  
510 Broadhollow Road 209  
Melville-NY, 11747  
Téléphone : 001-727-363-3047  
Téléfax : 001-727-363-0630  
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : 001-352-323-3500

## SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Aperçu des urgences

**Etat de surveillance** : Ce produit, ce matériau ou cette substance est considéré(e) comme un produit contrôlé SIMDUT par les paragraphes 33 - 66, liste IV du RPC.

Mot de signal : DANGER  
Forme : aérosol  
Odeur : caractéristique  
Odeur - Paramètres de contrôle : donnée non disponible  
Résumé des risques : Peut provoquer un incendie.  
Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F.  
Aérosol inflammable  
Irritant

### Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque une irritation des yeux.  
Peau : Peut provoquer une irritation de la peau.  
Inhalation : Provoque une irritation du système respiratoire.  
Organes cibles : Système nerveux central  
Yeux

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/13/2007

Date de révision : 02/13/2007

Nom commercial: **SILICONE REMOVER**

Numéro de la pièce:  
3 680 090

Version : 2.0



Peau

Cancérogénicité:

- ACGIH : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.
- NTP : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.
- IARC : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.
- OSHA : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par OSHA.
- CA Prop 65 : Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer, des malformations congénitales ou d'autres dommages.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	% en poids
naphta lourd (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas	64742-48-9	>= 45 - < 50
butane	106-97-8	>= 25 - < 35
propane	74-98-6	>= 20 - < 25
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	>= 2 - < 3

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). Si les symptômes persistent ou si le moindre doute

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/13/2007

Date de révision : 02/13/2007

Nom commercial: **SILICONE REMOVER**

Numéro de la pièce:  
3 680 090

Version : 2.0



---

Inhalation	:	existe, il faut consulter un médecin. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. : Transférer la personne à l'air frais. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	:	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.
Contact avec les yeux	:	: Enlever les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 mn à l'eau courante propre.
Ingestion	:	: Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Avaler du "carbo absorbens". En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

---

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Forme	:	aérosol
Point d'éclair	:	< 0 °C (< 32 °F)
Température d'inflammabilité	:	365 °C (689 °F)
Limite d'explosivité, inférieure	:	1.4 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	:	8.5 % (v)
Moyen d'extinction approprié	:	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	:	Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	La combustion produira une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux (voir chapitre 10). Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le	:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/13/2007

Date de révision : 02/13/2007

Nom commercial: **SILICONE REMOVER**

Numéro de la pièce:  
3 680 090

Version : 2.0



feu

Autres informations : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner de problèmes de santé.  
Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Ventiler la zone.  
Enlever toute source d'ignition.  
Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.  
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas décharger dans l'environnement.  
Éviter la pénétration dans le sous-sol.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

Manipulation : Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.  
Restreindre les quantités stockées au poste de travail.  
Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.  
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/13/2007

Date de révision : 02/13/2007

Nom commercial: **SILICONE REMOVER**

Numéro de la pièce:  
3 680 090

Version : 2.0



Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Ne pas fumer.  
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.  
L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.

Classe d'explosibilité de poussière : non applicable

## Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C / 122 °F. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge.  
Respecter les consignes de stockage pour les aérosols !

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

Durée de stockage : 24 mois

Température de stockage : 5 - 30 °C (41 - 86 °F)

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Directives au sujet de l'exposition

Composants	No.-CAS	Liste	Type:	Valeur	
butane	106-97-8	CAD AB OEL	TWA	800 ppm	1,900 mg/m3
		CAD BC OEL	TWA	600 ppm	
		CAD BC OEL	STEL	750 ppm	
		OEL (QUE)	TWA	800 ppm	1,900 mg/m3
propane	74-98-6	CAD ON OEL	TWA	800 ppm	1,900 mg/m3
		OEL (QUE)	TWA	1,000 ppm	1,800 mg/m3

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/13/2007

Date de révision : 02/13/2007

Nom commercial: **SILICONE REMOVER**

Numéro de la pièce:  
3 680 090

Version : 2.0



		CAD AB OEL	TWA	1,000 ppm	1,800 mg/m3
		CAD AB OEL	STEL	1,500 ppm	2,700 mg/m3
		CAD BC OEL	TWA	1,000 ppm	
		CAD ON OEL	TWA	1,000 ppm	
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	OEL (QUE)	CEILING	50 ppm	152 mg/m3
		CAD AB OEL	CEILING	50 ppm	152 mg/m3
		CAD BC OEL	TWA	15 ppm	
		CAD BC OEL	CEILING	30 ppm	
		CAD ON OEL	TWA	20 ppm	

- Mesures d'ordre technique : Veiller à une ventilation adéquate.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité
- Protection des mains : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail.  
Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques.
- Protection de la peau et du corps : vêtements étanches
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  
appareil respiratoire avec filtre ABEK
- Mesures d'hygiène : Ne pas inhaler l'aérosol.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.  
Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.  
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Pratiques générales d'hygiène industrielle.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Forme : aérosol
- Odeur : caractéristique

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/13/2007

Date de révision : 02/13/2007

Nom commercial: **SILICONE REMOVER**

Numéro de la pièce:  
3 680 090

Version : 2.0



---

Point d'éclair	: < 0 °C (< 32 °F)
Température d'inflammabilité	: 365 °C (689 °F)
Décomposition thermique	: Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage., Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage.
Limite d'explosivité, inférieure	: 1.4 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	: 8.5 % (v)
Pression de vapeur	: 3.6 hPa à 20 °C (68 °F)
Densité	: 0.85 g/cm3 à env.20 °C (68 °F)
Contenu en composés organiques volatils (COV)	: 100 %

---

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles.
Matières à éviter	: Acides forts et bases fortes Oxydants
Produits de décomposition dangereux	: Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), fumée dense et noire.
Décomposition thermique	: Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage. Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage.
Réactions dangereuses	: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Note: Pas de décomposition en utilisation conforme.

---

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par inhalation	: Irritant pour les voies respiratoires.
Irritation de la peau	: Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le

---

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/13/2007

Date de révision : 02/13/2007

Nom commercial: **SILICONE REMOVER**

Numéro de la pièce:  
3 680 090

Version : 2.0



processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau.

- Irritation des yeux : Des projections de liquides dans l'oeil peuvent provoquer des irritations et entraîner des dommages réversibles. Une lachrymation excessive peut rendre la fuite difficile.
- Cancérogénicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Toxicité pour la reproduction : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Tératogénicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Autres informations : Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Des lésions au foie et aux reins peuvent se produire. Les quantités les plus infimes parvenant aux poumons lors de l'absorption ou des vomissements ultérieurs peuvent suffire à provoquer un oedème pulmonaire ou une pleurésie.

## Composant:

naphta lourd (pétrole), hydrotraité; 64742-48-9  
Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 rat  
Dose: > 15,000 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée: DL50 lapin  
Dose: > 3,160 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation: CL50 rat  
Dose: > 12 mg/l  
Durée d'exposition: 6 h

Irritation de la peau: Résultat: Irritation légère de la peau

Irritation des yeux: Résultat: Irritation légère des yeux

propane 74-98-6

Irritation de la peau: Classification: Irritant pour la peau.  
Résultat: Irritation de la peau

Irritation des yeux: Classification: Irritant pour les yeux.  
Résultat: Irritation légère des yeux

butane-1-ol; n-butanol 71-36-3

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 rat  
Dose: 790 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée: DL50 lapin  
Dose: 3,400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation: CL50 rat  
Dose: > 18 mg/l

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/13/2007

Date de révision : 02/13/2007

Nom commercial: **SILICONE REMOVER**

Numéro de la pièce:  
3 680 090

Version : 2.0



Durée d'exposition: 4 h

Irritation de la peau: Classification: Irritant pour la peau.  
Résultat: Irritation de la peau

Irritation des yeux: Classification: Irritant pour les yeux.  
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Halogènes organiques (AOX) : pas inclu  
Contenu en composés organiques volatils (COV) : 100 %  
Information écologique supplémentaire : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination adéquate : En accord avec les réglementations locales et nationales.  
Vider complètement les bombes aérosols (y compris le gaz propulseur)  
Les récipients qui ne sont pas vidés conformément aux règlements sont des déchets spéciaux.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### DOT 49 CFR

Nom d'expédition : AÉROSOLS  
No ONU : 1950  
Classe : 2.1  
Groupe d'emballage :  
Numéro de Code du Plan d'Urgence : 126

### TDGR

Nom d'expédition : AÉROSOLS  
No ONU : 1950  
Classe : 2.1

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/13/2007

Date de révision : 02/13/2007

Nom commercial: **SILICONE REMOVER**

Numéro de la pièce:  
3 680 090

Version : 2.0



Groupe d'emballage :  
Numéro de Code du Plan : 126  
d'Urgence

## ICAO / IATA-DGR

UN No ONU : 1950  
Description des : AÉROSOLS  
marchandises  
Classe : 2.1  
Étiquettes ICAO : 2.1  
Instructions de : 203  
conditionnement (avion  
cargo)  
Instructions de : 203  
conditionnement (avion de  
ligne)  
Instructions de : Y203  
conditionnement (avion de  
ligne)

## IMDG-Code

No ONU : UN 1950  
Description des : AÉROSOLS  
marchandises  
Classe : 2.1  
Étiquettes IMDG : 2.1  
No EMS Numéro : F-D S-U  
Polluant marin : non

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**TSCA Statut** : Dans l'inventaire TSCA

**DSL Statut** : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne DSL.

**Prop. 65 de la Californie** : Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer, des malformations congénitales ou d'autres dommages.

**WHMIS Classification** : B5 Aérosol inflammable  
Aérosol inflammable

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/13/2007

Date de révision : 02/13/2007

Nom commercial: **SILICONE REMOVER**

Numéro de la pièce:  
3 680 090

Version : 2.0



**D2B** Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques  
Produit irritant modéré de la peau  
Irritant modéré pour le système respiratoire  
Produit irritant important pour les yeux

Ce produit a été classifié comme étant conforme aux critères de risque du RPC et le MSDS contient toutes les informations requises par le RPC.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Prepared by : TechniData BCS GmbH  
Birlenbacher Str. 19  
D-57078 Siegen  
L'Allemagne  
Téléphone: +49-(0)271-88072-0  
Date de révision : 02/13/2007